

Participer aux nouveaux enjeux du développement urbain

Guidée par l'ambition d'apporter une contribution active aux nouveaux enjeux de l'aménagement de l'espace public, avec l'ensemble de ses partenaires, les professionnels du mobilier urbain ont décidé de se fédérer pour donner une représentation collective et légitime à ses membres. Pour cela, ils viennent de créer le syndicat Promu, marque signifiant PROfessionnels du Mobilier Urbain.

Que représente PROMU ?

Créé en juin 2009, le syndicat Promu, que j'ai l'honneur de présider, rassemble 18 entreprises de mobilier urbain. Les entreprises concernées ont pour activité, dans la zone euro, la conception, la fabrication, l'importation, la distribution, le conseil et les prestations de service liées à des modèles ou à une marque de mobilier urbain.

Cette filière représente 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et génère 500 emplois directs. Il s'agit pour nous d'aller au-delà de nos intérêts individuels pour promouvoir une démarche collective de nos métiers de la conception, de la fabrication du mobilier urbain.

Quel est l'objectif de cette association ?

Outre le fait de favoriser le dialogue et le respect de valeurs entre les adhérents, ce regroupement a pour buts principaux :

- de défendre ses membres auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et des autres syndicats ;
- de suivre et de participer aux évolutions de la normalisation et de réglementation technique ainsi que des textes législatifs ;
- d'étudier le marché de l'équipement urbain, de valoriser ses acteurs, de favoriser son développement durable et d'anticiper son évolution ;
- d'organiser des échanges avec les décideurs et les professionnels de l'aménagement urbain et des organisations comme l'AMF, la FFP, l'AITF... pour réfléchir ensemble. Ce dialogue est essentiel pour intégrer toutes les composantes d'implantation du mobilier urbain dans l'organisation de l'espace public.

Quels sont les dossiers en cours ?

Dès sa création, notre syndicat des professionnels du mobilier urbain s'est organisé en commissions de travail pour devenir rapidement force de proposition sur trois thèmes fédérateurs liés à l'aménagement des espaces publics :

- la normalisation, en particulier, l'adaptation des mobiliers urbains aux besoins de mise en accessibilité des voiries ;
- le développement durable en définissant les critères environnementaux dans la conception des produits ;
- et la propriété intellectuelle pour défendre les modèles issus des bureaux d'études de ces entreprises créatrices de valeurs et d'emplois.

A la veille du SMCL (Salon des maires et des collectivités locales), quel est le message que vous souhaitez adresser aux Elus et aux gestionnaires de l'espace public ?

Nous vivons une période particulière où se bousculent pour les collectivités des enjeux comme la réforme de la taxe professionnelle, la réforme de l'organisation territoriale et les conséquences de la crise économique qui n'est pas sans incidences sur les finances communales.

Traditionnellement, notre marché évolue structurellement en fonction du cycle des projets d'aménagements mais aujourd'hui pour s'inscrire dans les nouveaux projets, il faut être plus attentifs, par exemple, aux enjeux du développement du-



Président de Promu, Vincent Schaller et les professionnels du mobilier urbain veulent apporter une contribution active aux nouveaux enjeux fonctionnels, esthétiques, environnementaux de l'aménagement de l'espace public.

nable et à la valeur de ce ratio dans les marchés publics.

Ainsi, dans cette période d'incertitudes économiques et de changements écologiques, les professionnels du mobilier urbain souhaitent maintenant participer modestement, mais activement, aux nouveaux enjeux du développement urbain. Car nous devons réaliser avec tous nos partenaires de vrais espaces à vivre pour les femmes et les hommes de demain. En effet, pour créer des lieux de vie dans la ville et qu'ils soient utilisés par les habitants, il est essentiel que ces lieux soient conçus pour les gens (et parfois avec eux dans la phase de concertation). L'objectif est de positionner les objets de mobilier pour satisfaire les besoins des usagers et leur donner envie de vivre heureux en ville. ■

Les entreprises membres fondateurs de PROMU

Acropose, Actus, Area, Atech, Axurbain, Buton, Concept Urbain, Espace Harmonie, Greencity, Guyon, Mobil Concepts Métalco, Plaseco, Pro Urba, Semco, Seri, Sineu Graff, SPL et Square.